

Vincent Peillon répond au malaise des directeurs d'école

Le ministre de l'Éducation nationale a promis d'apporter des réponses au "malaise" des directeurs d'école, dont la charge de travail devient "insurmontable", selon une enquête du syndicat Unsa. Parmi les pistes évoquées par Vincent Peillon à l'Assemblée nationale : des évolutions indemnitaires et un soutien administratif.



© Chesnot/SIPA

Si 94 % des directeurs d'école jugent leur métier intéressant, ils sont plus de 97 % à l'estimer "épuisant et stressant". Un désenchantement exprimé dans une enquête du syndicat des enseignants Unsa (SE-Unsa), qui a recueilli 7 500 réponses de directeurs. Le ministre de l'Éducation nationale, Vincent Peillon, a tenté de leur apporter quelques réponses lors de son audition, le 24 octobre, devant la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale (photo).

"La question des directeurs d'école doit être traitée avec beaucoup de sérieux et dans un dialogue avec eux que j'ouvrirai au premier trimestre 2013", a-t-il annoncé. Vincent Peillon a évoqué la question de la charge de travail des directeurs. "Il faut du temps pour accomplir mieux les missions sans cesse plus complexes et diverses", a-t-il reconnu. L'enquête de l'Unsa pointe "une somme de missions pléthoriques à la limite du supportable", identifiant les champs vécus comme "excessivement lourds" :

- avoir la charge d'une classe et la direction ;
- élaboration du projet d'école et son suivi ;
- téléphone, courrier, mails ;
- demandes et enquêtes de l'administration.

Formation jugée insuffisante

Alors que les aides administratives aux directeurs ont chuté sous le précédent gouvernement, Vincent Peillon a promis : "Nous aurons à apporter des réponses en termes directement quantitatifs." Autre piste de concertation : la formation, insuffisante selon les directeurs avant la prise de fonction de direction comme en matière de formation continue. "Peut-être une certification ou une reconnaissance qui pourrait justifier un certain nombre d'évolutions indemnitaires" pourrait-elle voir le jour, a indiqué le ministre.

Par ailleurs, les directeurs sont plutôt favorables (à 52 %) à l'octroi d'une fonction hiérarchique (contre 30 %, 17 % ne se prononçant pas). Une perspective écartée par Vincent Peillon : "Les syndicats sont attachés à un statut non hiérarchique" du directeur car "c'est la tradition de l'école primaire française".

Enfin, les directeurs sont partagés sur une évolution des écoles vers un statut d'établissements publics communaux ou intercommunaux et vers une autonomie budgétaire. Des pistes d'évolutions sur lesquelles planchera le ministère de l'Éducation nationale dans les prochains mois.

[Sylvain Henry](#)